



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2005/7
18 mars 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-deuxième session
Bonn, 20-27 mai 2005

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire
Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I
de la Convention
Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications
nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

**RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS DU GROUPE
CONSULTATIF D'EXPERTS DES COMMUNICATIONS NATIONALES
DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

Note du secrétariat*

Résumé

On trouvera dans le présent document un rapport sur l'état d'avancement des activités du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention. Ce rapport porte sur la troisième réunion qu'a tenue le Groupe consultatif d'experts conformément à son mandat révisé et qui a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) les 2 et 3 décembre 2004. On y trouvera également un compte rendu de l'atelier de formation pratique concernant les inventaires de gaz à effet de serre pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu à Panama (Panama) du 25 au 29 octobre 2004, ainsi que de l'atelier pour la région de l'Asie, qui s'est tenu à Shanghai (Chine) du 8 au 12 février 2005.

* Le présent document a été soumis tardivement afin qu'il soit possible d'y refléter les résultats de l'atelier de formation pratique concernant les inventaires de gaz à effet de serre pour la région de l'Asie.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 – 3	3
A. Mandat	1	3
B. Objet de la note	2	3
C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	3	3
II. RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS DES COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION	4 – 23	3
A. Coopération avec d'autres groupes d'experts créés en application de la Convention	7 – 9	4
B. Coopération avec le Programme d'aide à la préparation des communications nationales	10 – 12	5
C. Mesures à prendre en vue d'améliorer l'accès à un appui financier et technique	13 – 14	5
D. État d'avancement des travaux des groupes thématiques	15 – 17	6
E. État d'avancement des activités relatives aux ateliers de formation pratique	18 – 23	6
III. RAPPORTS DES ATELIERS DE FORMATION PRATIQUE	24 – 33	7
A. Région de l'Amérique latine et des Caraïbes	26 – 28	8
B. Région de l'Asie	29 – 30	8
C. Appui financier, technique et logistique apporté aux ateliers	31 – 32	9
D. Recommandations issues des ateliers	33	9

I. INTRODUCTION

A. Mandat

1. Dans sa décision 3/CP.8, la Conférence des Parties a décidé de maintenir le mandat du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, l'objectif étant d'améliorer l'établissement des deuxièmes communications nationales et des communications nationales ultérieures en fournissant des conseils et concours techniques aux Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) et l'établissement des communications nationales initiales des Parties qui ne les avaient pas encore présentées. Aux fins de la réalisation de cet objectif, la Conférence des Parties, aux paragraphes 8 et 9 de l'annexe de la décision 3/CP.8, a chargé le Groupe consultatif d'experts d'entreprendre plusieurs activités et a décidé que ce dernier tiendrait au maximum deux réunions par an, toujours parallèlement à des réunions des organes subsidiaires, ou à des ateliers programmés.

B. Objet de la note

2. On trouvera dans la présente note le rapport de la troisième réunion qu'a tenue le Groupe consultatif d'experts conformément à son mandat révisé. On y trouvera également un compte rendu des travaux des ateliers de formation pratique concernant les inventaires de gaz à effet de serre (GES), qu'a tenus le Groupe pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et celle de l'Asie. Le Groupe consultatif d'experts a fait rapport à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), à sa vingtième session, sur les autres activités qu'il avait réalisées en 2004. Le rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts, qui s'est tenue à Manille (Philippines) les 3 et 4 mai 2004, est publié sous la cote FCCC/SBI/2004/INF.5.

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

3. Après qu'il aura examiné les rapports du Groupe consultatif d'experts, le SBI voudra peut-être donner des orientations sur les moyens d'améliorer la réalisation des ateliers régionaux de formation pratique et sur la mise en œuvre du programme de travail du Groupe.

II. RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS DES COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION

4. Le Groupe consultatif d'experts a tenu sa troisième réunion les 2 et 3 décembre 2004 à Buenos Aires (Argentine), en marge de la dixième session de la Conférence des Parties. La réunion avait pour objet de faire le point sur la mise en œuvre du programme de travail du Groupe pour 2004 et de débattre des activités prévues pour 2005. Elle avait tout particulièrement pour but de faire le point sur la coopération avec d'autres groupes d'experts créés en application de la Convention et sur les ateliers de formation pratique.

5. Dix-sept membres du Groupe consultatif d'experts (d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, du Canada, de Cuba, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, du Kenya, du Mexique, du Mozambique, du Nigéria, de l'Ouzbékistan, de la République de Corée, du Sénégal, de la Suisse, de la Thaïlande, de l'Ukraine et de l'Uruguay) ont participé à la réunion. Les représentants de

trois organismes internationaux – le Groupe d’experts intergouvernementaux sur l’évolution du climat (GIEC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) – y ont également participé.

6. La réunion a été présidée par M. Brian Challenger (Antigua-et-Barbuda), tandis que M^{me} Emily Ojoo-Massawa (Kenya) a fait office de rapporteur. En traçant les grandes lignes de l’ordre du jour de la réunion, le Président a fait ressortir le rôle important que joue le Groupe consultatif d’experts par les conseils techniques et les concours qu’il apporte aux Parties non visées à l’annexe I aux fins de l’établissement de leurs deuxièmes communications nationales. Le rapport qui suit met en lumière les débats et les conclusions de la réunion.

A. Coopération avec d’autres groupes d’experts créés en application de la Convention

7. À sa dix-neuvième session, le SBI a conclu qu’une coopération plus étroite avec les groupes d’experts créés en application de la Convention serait bénéfique aux travaux du Groupe consultatif d’experts. À la vingtième session du SBI, les présidents des organes subsidiaires ont convoqué une réunion en vue de faciliter la collaboration entre les groupes d’experts créés en application de la Convention aux fins de la réalisation des programmes de travail de ces groupes.

8. En outre, les membres du Groupe consultatif d’experts qui étaient également membres du Groupe d’experts des pays les moins avancés ou du Groupe d’experts du transfert de technologies ont fait rapport sur les activités de ces groupes. Ces rapports ont porté sur les résultats de la réunion du Groupe d’experts des pays les moins avancés, qui s’était tenue à Banjul (Gambie) les 24 et 25 septembre 2004¹, et de l’atelier concernant des formules novatrices pour le financement de la mise au point et du transfert de technologies, organisé par le Groupe d’experts du transfert de technologies à Montréal (Canada) du 27 au 29 septembre 2004². Se fondant sur ces rapports, le Groupe consultatif d’experts a conclu ce qui suit:

a) Il serait utile que ses membres participent aux ateliers organisés par d’autres groupes d’experts, tels que les ateliers régionaux consacrés à l’article 6 de la Convention et les ateliers organisés par le Groupe d’experts du transfert de technologies;

b) Il garderait à l’examen la question d’une coopération éventuelle avec d’autres groupes d’experts créés en application de la Convention et en particulier celle de la préparation des communications nationales.

9. Le Groupe consultatif d’experts a prié le secrétariat de continuer à faciliter la mise en commun des informations entre les groupes d’experts et notamment à faire distribuer les minutes des réunions des divers groupes. Il l’a également prié d’inviter les groupes d’experts compétents à faire des observations sur les projets de supports pédagogiques conçus pour ses ateliers de formation pratique. Il a aussi prié le secrétariat de repérer, en se fondant sur une comparaison des programmes de travail des groupes d’experts, les domaines dans lesquels une coopération serait

¹ FCCC/SBI/2004/17.

² FCCC/SBSTA/2004/INF.17.

possible (par exemple, les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, ou les évaluations des besoins en matière de technologies).

B. Coopération avec le Programme d'aide à la préparation des communications nationales

10. À sa vingtième session, le SBI a de nouveau souligné que le Groupe consultatif d'experts devait coopérer plus étroitement avec le Programme d'aide à la préparation des communications nationales, exécuté conjointement par le PNUD, le PNUE et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Une réunion consacrée à la coordination entre le Groupe consultatif d'experts et le Programme d'aide à la préparation des communications nationales, tenue en juin 2004 à Bonn (Allemagne), a permis d'établir diverses mesures susceptibles de renforcer la coopération et l'échange d'informations, notamment la mise en commun des supports pédagogiques et la participation du président du Groupe consultatif d'experts aux travaux du Comité consultatif du Programme, en qualité de membre de droit.

11. Le représentant du Programme d'aide à la préparation des communications nationales a informé succinctement le Groupe des résultats de l'atelier concernant les inventaires de GES pour l'Afrique centrale et occidentale, tenue à Dakar (Sénégal) les 22 et 23 novembre 2004, et de la réunion du Comité consultatif du Programme, tenue à New York (États-Unis d'Amérique) les 3 et 4 novembre 2004. En outre, il a indiqué que le Programme avait entrepris d'établir un outil d'adaptation, fondé sur le Web afin de fournir aux pays des orientations sur les méthodes à suivre pour les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, et que les supports pédagogiques pour les inventaires concernant les secteurs du changement d'affectation des terres et de la foresterie (CATF) ainsi que de l'agriculture seraient prêts en mars 2005.

12. Le Groupe consultatif d'experts est convenu d'élaborer un plan de travail conjoint avec le Programme d'aide à la préparation des communications nationales, d'inviter ses membres à assister, chaque fois que possible, aux ateliers régionaux organisés par le Programme, ainsi que d'échanger des données d'information sur l'élaboration de supports pédagogiques pour les divers éléments des communications nationales.

C. Mesures à prendre en vue d'améliorer l'accès à un appui financier et technique

13. Dans sa décision 3/CP.8, la Conférence des Parties a également chargé le Groupe consultatif d'experts d'examiner les activités et programmes existants, notamment ceux des sources de financement multilatérales et bilatérales, destinés à appuyer l'établissement des communications nationales. Pour faciliter la tâche du Groupe à cet égard, un document d'information recensant l'appui déjà apporté à la préparation des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I a été présenté, qui repérait les lacunes en matière d'information et traçait les grandes lignes des travaux qu'il faudrait entreprendre pour que le Groupe puisse faire rapport au SBI.

14. Une série de mesures visant à faire avancer cette question ont été arrêtées. Le Groupe consultatif d'experts a prié le secrétariat d'établir des avant-projets de questionnaire à envoyer aux donateurs et aux pays bénéficiaires et de les lui présenter à sa prochaine réunion.

D. État d'avancement des travaux des groupes thématiques

15. À l'alinéa *c* du paragraphe 9 de sa décision 3/CP.8, la Conférence des Parties a chargé le Groupe consultatif d'experts d'examiner les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I. Conformément à ce mandat révisé, le Groupe consultatif d'experts a établi à sa première réunion des groupes thématiques sur les inventaires nationaux des GES, les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, les activités d'atténuation et certaines questions transsectorielles. Les groupes thématiques se sont réunis séparément pour débattre de l'état d'avancement de leurs travaux respectifs et de leurs plans pour l'examen des communications nationales soumises à la Conférence des Parties à compter de 2002, lorsque le Groupe consultatif d'experts a présenté ses constatations dans le document FCCC/SBI/2002/15. Les coordonnateurs des groupes thématiques ont fait rapport sur les travaux, toujours en cours, relatifs à l'examen des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I.

16. Les groupes thématiques ont entrepris d'élaborer des matrices pour l'examen des communications nationales. Le groupe thématique sur les activités d'atténuation, par exemple, élabore un tableur pour en faciliter l'examen. Ce tableur servira à la compilation d'informations sur les outils employés et les méthodes suivies, les difficultés rencontrées et les contraintes constatées, ainsi que les solutions repérées en matière d'atténuation. Aux fins de l'élaboration de ces matrices, le Groupe consultatif d'experts est convenu:

a) D'adopter une formule commune pour l'extraction des informations, qui assure une cohérence dans tous les secteurs et la comparabilité des informations tout en tenant compte des différences entre les méthodes suivies;

b) D'établir un rapport sur les enseignements qui se dégagent de ces travaux, les lacunes et contraintes constatées et les moyens de combler les premières ou de surmonter les secondes.

17. La question de la continuité des groupes thématiques a été soulevée, puisque certains d'entre eux allaient perdre des membres arrivés au terme de leur mandat. Il a été suggéré que la composition des groupes thématiques soit revue lorsque les nouveaux membres auraient rejoint le Groupe consultatif d'experts en janvier 2005, afin de ne pas perturber les travaux des groupes.

E. État d'avancement des activités relatives aux ateliers de formation pratique

18. Le programme de travail adopté par le Groupe consultatif d'experts à sa première réunion a été examiné, en particulier l'organisation des ateliers de formation pratique et l'état d'avancement des activités y relatives, ainsi que l'élaboration des supports pédagogiques.

19. Afin de pouvoir, conformément à son mandat, fournir des conseils et des concours techniques aux Parties non visées à l'annexe I pour la préparation de leurs communications nationales, le Groupe consultatif d'experts a prévu une série d'ateliers régionaux concernant les inventaires des GES, les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, ainsi que les activités d'atténuation (voir le document FCCC/SBI/2003/INF.17). Le rapport sur les résultats de l'atelier de formation pratique concernant les inventaires des GES pour les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes a été présenté. Le Groupe a débattu de l'atelier concernant ces inventaires pour la région de l'Asie, qui doit se tenir à Shanghai (Chine). En outre, le secrétariat

a indiqué que les supports pédagogiques pour les inventaires des GES, qui avaient été utilisés lors de l'atelier, seraient revus sur la base des appréciations des participants et des observations complémentaires de membres du Groupe consultatif d'experts.

20. Le Groupe consultatif d'experts a fait ressortir que les ateliers devaient être axés sur un renforcement de la capacité des pays à effectuer des analyses socioéconomiques, dans le but de faciliter la prise de décisions à l'échelon national. Les ateliers devaient aussi servir au développement des possibilités d'action, qui seraient reflétées ultérieurement dans les communications nationales. Chaque fois que possible, les formateurs devraient être de la région accueillant l'atelier, afin de renforcer la capacité des experts à l'échelon régional.

21. Le Groupe consultatif d'experts a débattu d'un projet de cadre de référence de l'élaboration de supports pédagogiques pour les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation. Il a été estimé au cours de ce débat qu'il fallait mettre l'accent tant sur les méthodes descendantes que les méthodes ascendantes, qui font intervenir des collectivités locales, ainsi que sur la prise en considération tant des sciences appliquées que des connaissances autochtones (celles des collectivités locales).

22. Le Groupe consultatif d'experts a également débattu du projet de cadre de référence des évaluations d'activités d'atténuation et est convenu qu'il faudrait inclure, dans le module de formation, des outils pour les évaluations effectuées par les institutions. Il a estimé qu'un exposé sur les liens entre les évaluations d'activités d'atténuation et les mesures d'adaptation devrait être fait. Les travaux du Groupe d'experts du transfert de technologies concernant l'évaluation des besoins en matière de technologies pourraient constituer une contribution utile à l'atelier sur les activités d'atténuation. Le Groupe consultatif d'experts a jugé qu'il serait peut-être nécessaire de formuler des lignes directrices – ou «bonnes pratiques» – pour les évaluations des activités d'atténuation dans le cadre des communications nationales.

23. Le Groupe consultatif d'experts a prévu d'organiser les ateliers suivants en 2005:

a) Un atelier de formation pratique concernant les inventaires nationaux des GES pour la région de l'Asie, à Shanghai (Chine), du 8 au 12 février 2005;

b) Un atelier de formation pratique concernant les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation pour la région de l'Afrique, à Maputo (Mozambique), du 18 au 22 avril 2005;

c) Un atelier mondial de formation pratique aux activités d'atténuation, qui aurait lieu en septembre 2005 (le lieu et les dates n'en ont pas été encore arrêtés) et que le Gouvernement de la République de Corée a offert d'accueillir.

III. RAPPORTS DES ATELIERS DE FORMATION PRATIQUE

24. Les ateliers de formation pratique organisés par le Groupe consultatif d'experts pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et celle de l'Asie avaient pour but de faciliter l'utilisation des nouvelles méthodes et des directives pour la préparation des inventaires nationaux des GES, tels que les *Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et la gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux sur les gaz à effet de serre* et le *Guide*

GIEC des bonnes pratiques pour l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, et de ménager aux experts de la région un cadre dans lequel ils puissent échanger des données d'expérience. Les supports pédagogiques ont été élaborés sur la base du manuel de l'utilisateur FCCC (qui peut être consulté sur le site http://unfccc.int/resource/useman_nc.pdf).

25. Les supports pédagogiques pour les inventaires des GES dans tous les secteurs d'activité ont été présentés et suivis d'études spécifiques des problèmes rencontrés par certains pays dans la préparation de leurs inventaires nationaux des GES. Après chaque exposé, les participants ont pris part à des exercices utilisant le logiciel établi par le GIEC pour ces inventaires et leurs propres données nationales.

A. Région de l'Amérique latine et des Caraïbes

26. Au total, 38 experts de 21 pays (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay) ont participé à cet atelier. Trois membres du Groupe consultatif d'experts (du GIEC, du PNUE et des États-Unis d'Amérique) y ont également participé.

27. Cinq experts internationaux ont apporté leur concours à l'élaboration des supports pédagogiques pour les cinq secteurs couverts par les inventaires nationaux des GES (énergie, procédés industriels, agriculture, changement d'affectation des terres et foresterie, et déchets). Les supports pédagogiques ont pour but d'aider les Parties non visées à l'annexe I à mieux comprendre ce qu'exigent d'elles les directives FCCC, aux fins de la préparation des inventaires nationaux des GES. Deux autres experts internationaux ont fait des exposés sur les systèmes de gestion des inventaires.

28. La version anglaise des supports pédagogiques sera mise en forme avant d'être affichée sur le site Web de la Convention. La version espagnole établie pour l'atelier de Panama sera elle aussi mise en forme avant d'être publiée.

B. Région de l'Asie

29. Au total, 26 experts de 19 pays (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, République de Corée, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Viet Nam et Yémen) ont participé à cet atelier. Trois membres du Groupe consultatif d'experts (du Bangladesh, des Philippines et du GIEC) y ont également participé.

30. Six experts internationaux ont développé les directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I (voir la décision 17/CP.8), notamment en ce qui concerne les cinq secteurs des inventaires nationaux des GES (énergie, procédés industriels, agriculture, changement d'affectation des terres et foresterie, et déchets), y ont assuré une formation à l'utilisation du logiciel mis au point par le GIEC pour les inventaires des GES, couvrant tous les secteurs. Les membres du Groupe consultatif d'experts présents à l'atelier y ont participé activement – ils ont fait des exposés, présidé l'atelier et servi de rapporteur général. Neuf études de pays concernant différents secteurs ont été présentées.

C. Appui financier, technique et logistique apporté aux ateliers

31. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a fourni un appui financier à l'élaboration des supports pédagogiques pour les inventaires des GES. Les ateliers ont pu être organisés grâce à l'appui financier, technique et logistique des Gouvernements du Canada, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, du Japon et de la Suisse.

32. Le premier atelier régional de formation pratique concernant les inventaires nationaux des GES a été tenu, grâce à l'offre généreuse du Gouvernement panaméen, à Panama (Panama), du 25 au 29 octobre 2004, pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le deuxième atelier sur les inventaires nationaux de ce type s'est tenu à Shanghai (Chine) du 8 au 12 février 2005, pour la région de l'Asie. Ce dernier a été organisé grâce à l'offre généreuse du Gouvernement chinois et par l'intermédiaire de l'Académie chinoise de recherche en sciences de l'environnement et a été jumelé avec un autre atelier sur les inventaires des GES dans la région de l'Asie, organisé au même endroit par le Gouvernement japonais afin que certains participants puissent assister aux deux ateliers. Les Gouvernements panaméen et chinois ont fourni un appui logistique pour les ateliers qu'ils ont accueillis.

D. Recommandations issues des ateliers

33. Les évaluations des ateliers qu'ont établies les participants ont fait apparaître que les objectifs en avaient été atteints. En outre, les participants ont déclaré qu'ils avaient acquis des connaissances nouvelles et ont jugé utile l'échange de données d'expérience sur la préparation des inventaires des GES. Les participants au premier comme au deuxième atelier ont recommandé:

- a) De prévoir et consacrer davantage de temps aux exercices pratiques concernant chacun des secteurs; ces exercices devraient comporter une analyse de problèmes concrets et simuler la préparation effective des inventaires par secteur;
- b) De prévoir des séances plus courtes et de ménager davantage de possibilités d'interaction entre formateurs et participants;
- c) D'étudier d'autres approches de la formation, telles que le recours à des travaux de groupe ou l'échange de données d'expérience;
- d) D'organiser un atelier de formation distinct sur les changements d'affectation des terres et la foresterie;
- e) De demander au GIEC d'établir une matrice pour la présentation des coefficients d'émission;
- f) De ménager un cadre (tel qu'un babillard) pour l'échange d'informations entre experts;
- g) De distribuer les supports pédagogiques avant l'atelier, y compris sous forme imprimée;

- h) De préparer des épreuves pour tous les secteurs;
- i) D'intégrer dans les supports pédagogiques les études spécifiques de secteurs, de sorte que les uns renforcent les autres.
